



Madame la Présidente, Monsieur le Président  
Clubs Championnat U13 Masculin Pré-Honneur

Mandelieu le 22 Février 2024

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Votre équipe U13 Masculin est qualifiée pour la seconde phase du championnat Pré-Honneur. A l'issue des 10 journées les équipes classées à la première place de chaque poule seront désignées champion Pré-honneur OUEST et champion Pré-honneur EST.

Les dates de report sont les week end du 20/21 Avril, 27/28 Avril, 04/05 Mai 2024. Le championnat est mis en ligne sur « GEST'HAND ».

L'arbitrage est assuré par des Juges Arbitres Jeunes de l'école d'arbitrage du club recevant. Ces JAJ devront être tutorés par un accompagnateur Club.

**Le règlement ci-dessous doit être en possession de l'officiel responsable de votre équipe. Si une des équipes n'adapte pas ce règlement U13 Masculin, je vous remercie de remonter l'information à la CDOC/TEC : [6306000.coc@ffhandball.net](mailto:6306000.coc@ffhandball.net)**

- -7 contre 7
- - 2 périodes de 20 min (10min de pause)
- - 1 TTO par période et par équipe
- - DEF MT 1 : Défense Etagée 2 joueurs minimum en dehors des 9m. 2-4 ou 3-3 obligatoire
- - DEF MT 2 : Défense Aligné 1 joueur maximum en dehors des 9m. 1-5 ou 0-6 obligatoire
- - Pas de changement ATT-DEF systématique
- - Pas de prise individuelle stricte sur un ou deux joueurs
- - Ballon Taille 1
- - exclusion 2 min

..../...

**COMITÉ ALPES  
MARITIMES  
FFHANDBALL**



«Esterel Gallery» - Maison Régionale des Sports  
809, Boulevard des Ecureuils - 06210 MANDELIEU  
Tel. 04-92-97-46-73

[6306000@ffhandball.net](mailto:6306000@ffhandball.net) <http://www.comite06handball.fr>

.../...

Les rencontres peuvent se dérouler en semaine **après l'accord du club visiteur et de la Commission d'Organisation des Compétitions.**

Les demandes de report devront être effectuées uniquement sur « GEST'HAND ». Il est **IMPERATIF** de transmettre un mail à la CDOC (6306000.coc@ffhandball.net) et au club adverse avant de faire la demande de report. **Toute rencontre jouée sans l'accord de la CDOC sera perdue par pénalité par les deux clubs qui seront sanctionnés sportivement et financièrement.**

Je vous rappelle que les conclusions doivent parvenir au Comité 20 jours avant la rencontre, exception faite pour la première journée. La feuille de match électronique doit être renvoyée au Comité 06 par téléchargement via le logiciel de feuille de match électronique dans les 24 heures qui suivent la date de la rencontre.

En souhaitant la réussite de votre club dans cette compétition, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, mes sincères salutations sportives.

ADST 06

